

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65

Reçu en Préfecture le : 04/10/2023 ID Télétransmission : 033-213300635-20231003-132128-DE-

1-1

Date de mise en ligne: 05/10/2023

certifié exact,

Séance du mardi 3 octobre 2023 D-2023/242

Aujourd'hui 3 octobre 2023, à 14h13,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Etaient Présents:

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Léa ANDRE, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

Monsieur Guillaume MARI présent jusqu'à 16h10, Madame Marie-Julie POULAT présente à partir de 17h30, Monsieur Dimitri BOUTLEUX présent jusqu'à 18h30

Excusés:

Monsieur Amine SMIHI, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Brigitte BLOCH, Madame Servane CRUSSIERE, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Nathalie DELATTRE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES,

Action de Solidarité avec le Maroc et la Libye - Aide exceptionnelle à la Croix-Rouge - Autorisation - Décision

Madame Céline PAPIN, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le 8 septembre dernier, un tremblement de terre d'une magnitude 7 sur l'échelle de Richter a été ressenti dans tout le Maroc. Son épicentre se situait dans la province d'al-Haouz, dans la commune d'Ighil, au sud-ouest de Marrakech.

Des milliers de personnes ont été impactées, physiquement et psychologiquement. On compte aujourd'hui près de 3000 victimes et de nombreux blessés. Les populations sont confrontées à une pénurie alimentaire, au manque d'accès à l'eau potable, à une pression croissante sur les services essentiels. Les plus vulnérables, y compris les enfants et les personnes âgées, sont particulièrement touchés.

La situation en Libye doit également être considérée de près compte tenu du lourd bilan humain causé par la tempête Daniel. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) a annoncé la mort d'au moins 11 300 personnes à Derna, tandis que le maire de la ville dévastée a estimé que ce chiffre pourrait grimper à 20 000 personnes.

Ces catastrophes récentes ont suscité une grande émotion et un élan de solidarité à Bordeaux comme dans tant d'autres territoires, avec la volonté de répondre le plus judicieusement aux nécessités sur place. Je vous propose de participer à cet effort de solidarité, face à l'urgence mais aussi dans un contexte de reconstruction, par une contribution exceptionnelle à hauteur de 20 000 € à la Croix-Rouge Française, mobilisée aux côtés du Croissant-Rouge marocain et du Croissant Rouge libyen, répartie à part égale en direction de ces deux partenaires.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- Autoriser sur le budget principal 2023 le versement à la Croix-Rouge Française d'une subvention de vingt mille euros (20 000 €) pour l'année 2023, en un seul versement,
- Autoriser M. le Maire à effectuer toutes démarches à cet effet et notamment à signer tout acte afférent à la subvention accordée,
- D'imputer la dépense correspondante sur le budget 2023 chapitre 65 Article 65748 fonction 048.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 3 octobre 2023

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Céline PAPIN